



**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
et des Décisions du Maire**

Séance du Lundi 27 mars 2017

L'An deux mille dix-sept, le lundi 27 mars, à 20 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 23

P. RIO – D. ATIG - F. OGBI - Y. LEBRIAND - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON – J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMIETTE - M. SOILHI – M. AUBRY - T. DIAWARA - L. HERGAUX - S. GIBERT – S. GAUBIER - D. DIARRA - G. BINOIS - K. OUKBI

Absents excusés représentés : 9

S. LAATIRISS représenté par F. NDOMBELE – A. QUAROUAGH représenté par C. TAWAB KEBAY– Y. BOUKANTAR représenté par F. OGBI - Y. ITOUA représentée par M. AUBRY- M. RAMI représentée par E. ETE - I. GRENOUILLAT représentée par C. VAZQUEZ – G. BAGAVANE représenté par T. DIAWARA – C. MABANZA représentée par S. BELLAHMER - A. LAMOTTE représentée par K. OUKBI

Absents : 3

C. RENKLICAY - S. BENDIAB – M' PIANA

Délibération n° DEL-2017- 0032: Affectation du résultat 2016 et Vote du Budget Annexe Aful de la rue Renoir 2017.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-1 à L1612-20, l'article L2311-1, l'article L2335-2 et L.2121-31,

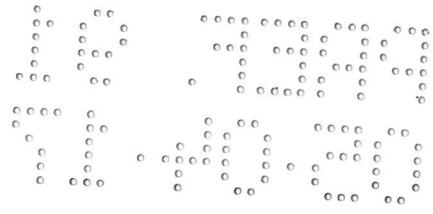
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 portant répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État,

Vu sa délibération n° DEL-2017-0018 en date du 13 mars 2017 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2017 sur la base du rapport d'orientation budgétaire,

Vu sa délibération n° DEL-2017- 0022 du 27 mars 2017 portant sur l'arrêt du compte de gestion « Aful de la rue Renoir » exercice 2016,

Vu sa délibération n°DEL-2017-0027 du 27 mars 2017 portant sur l'approbation du compte administratif « Aful de la rue Renoir » exercice 2016,



Vu l'avis de la commission des services ressources du 23 mars 2017

Considérant par ailleurs l'intérêt de gérer en Autorisations de programme et Crédits de paiement les opérations à caractère pluriannuel,

Considérant que l'affectation du résultat 2016 fait partie intégrante de cette délibération,

Délibère et,

Article 1^{er}

Décide de reprendre le résultat de clôture 2016 de la section d'investissement - Budget Annexe Aful de la rue Renoir, soit la somme de 104 847,76 € au compte 001 « Résultat d'investissement reporté » du budget 2017.

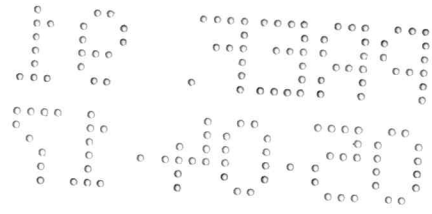
Dit que ces affectations seront inscrites au Budget Annexe Aful de la rue Renoir 2017.

Article 2

Approuve le Budget primitif 2017 « Aful de la rue Renoir » et ses annexes pour lequel les balances s'établissent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
DEPENSES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RECETTES	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT				
	OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
DEPENSES	104 847.76 €	0.00 €	0.00 €	104 847.76 €
RECETTES	0.00 €	0.00 €	104 847.76 €	104 847.76 €

Décide des inscriptions budgétaires sur le budget primitif – budget Annexe Aful de la rue Renoir – année 2017 selon les tableaux ci-dessous :



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
011	Charges générales	0,00 €
012	Charges de personnel	0,00 €
65	Autres charges	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
042	Transfert entre sections	0,00 €
023	Virement	0,00 €
TOTAL		0,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

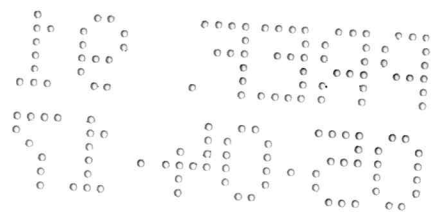
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
013	Atténuation de charges	0,00 €
70	Vente de produits	0,00 €
73	Impôts et taxes	0,00 €
74	Dotations, subventions	0,00 €
75	Autres produits	0,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL		0,00 €
Report de résultat		0,00 €
TOTAL		0,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES	RESTES A REALISER (RAR)	TOTAL CREDITS + RAR
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations Corporelles	104 847,76 €	0,00 €	104 847,76 €
26	Titres et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL 1		104 847,76 €	0,00 €	104 847,76 €
001	Déficit reporté			0,00 €
TOTAL 2				104 847,76 €


RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES	RESTES A REALISER (RAR)	TOTAL CREDITS + RAR
10	Dotations et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1068	Excédent de Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €



	capitalisé			
13	Subventions reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
276	Autres créances immobilisées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024	Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021	Virement du fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat N-1 reporté				104 847,76 €
TOTAL				104 847,76 €

Ainsi délibère les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

 Philippe RIO

Vote : à la majorité

Pour : 26

Contre : 2 (K. OUKBI – A. LAMOTTE)

Abstention : 3 (S. GAUBIER – S. GIBERT – D. DIARRA)

Ne participe pas au vote : 1 (G. BINOIS)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 05/04/2017

Transmis en Préfecture : 05/04/2017

